



**Compte Rendu du Conseil de Vie Sociale, Jeudi le 13 Octobre 2022 à**

**15 heures, Salon Restaurant de la Résidence de l'Irance**

Avec la présence de :

<b>Résidents et Familles</b>	<b>Equipes</b>
Mme B, Présidente du CVS	Laura (IDER)
Mme Al	Mme D
Mme B	Anabelle (IDE)
M. Br	Mme P
M. C	Audrey (AS)
Mme Ch (Famille)	Dr. Vadell M
Mme C	
Mme D	
Mme F	
M. L	
Mme M	
Mme M	
M. M	
Mme M	
Mme M	
Mme N	
Mme P	
Mme P	
Mme R	
Mme R	
Mme S	
Mme T	
M. T	
Mme V	



## 1. Présentation et vœux de la nouvelle direction

Le nouveau directeur, le Dr. Vadell M, présente les vœux à la prise de ses fonctions. L'objectif est de donner de la stabilité institutionnelle à l'établissement, et de rester au service et à l'écoute des résidents, des familles et des équipes, qui devront être traités avec humanité et dignité.

## 2. Point institutionnel et administratif

### 2.1. Amélioration du risque de chute. Dispositifs Téléconcepts et Kaspard

Explication des dispositifs pour réduire, voire éviter, le risque de chute de nos résidents. Installation prévue pour début 2023. On précise le fonctionnement (Téléconcepts, caméras dans les parties communes ; Kaspard une modélisation en 3D dans les chambres).

On se renseignera si pour les Résidences Sénior les dispositifs seront également appliqués. En ce moment, 3 établissements de la Région les testent.

### 2.2. Situation énergétique

Nous informons des mesures prises pour garantir que tous les équipes puissent se rendre au travail sans problèmes avec le carburant. Nous appelons également à la responsabilité des familles pour les petits gestes du quotidien au sein de l'établissement. Enfin, nous informons que nous avons pris toutes les dispositions pour garantir que le chauffage soit prêt, et que le Plan Bleu soit mis à jour en cas d'urgence.

### 2.3. Défaillances de l'établissement

#### 2.3.1. Distribution des journaux le samedi

Le courrier arrive malheureusement avec du retard le week-end, ce qui met en difficulté que les résidents puissent s'entretenir avec. Nous demanderons à nos équipes soignantes de bien vouloir réviser la boîte aux lettres, mais aussi avec les fournisseurs et avec la poste pour trouver d'autres solutions.



## 2.4. Organisation des effectifs dans l'équipe

### 2.4.1. IDEC : en cours de négociation

L'objectif est de réussir à obtenir une IDEC à temps plein. Des négociations sont en cours avec la Direction Régionale et les ressources humaines.

## 2.5. Prime de partage de la valeur

Afin de remercier les équipes pour leur engagement vis-à-vis des résidents, le groupe COLISEE a décidé d'offrir une prime de partage de la valeur à tous les équipes. C'est un geste qui réaffirme notre confiance dans leur travail.

## 2.6. Livret d'accueil de la résidence et son règlement de fonctionnement

Des modifications nécessaires seront faites pour mettre à jour les deux documents d'ici la fin 2022. Une fois changés, on les fera parvenir aux familles.

## 3. Mise à jour du projet de l'établissement

Le projet d'établissement datant de décembre 2014 (soit à l'ouverture de l'établissement), il sera intégralement réévalué, étudié et modifié pour qu'il se corresponde à la réalité des soins et des besoins de nos résidents. Nous allons faire de notre mieux pour le mettre à jour avec toutes les consignes nécessaires dans un délai raisonnable, afin qu'il puisse être de qualité, réaliste et prendre en compte votre avis.

### 3.1. Rôle du CVS : bien le présenter aux familles

Nous souhaitons améliorer le rôle du CVS au sein de notre établissement. Nous allons explorer avec la présidente du CVS, Mme B, comment améliorer notre communication et comment pouvoir rendre plus performant cet organe essentiel de tout établissement. Pour rappel, le CVS se réunit au minimum 1 fois par trimestre (soit 4 fois par an).



### 3.2. Création des consignes en cas d'urgence, limitation des prescriptions orales

Les prescriptions orales sont interdites dans notre établissement, elles ne sont pas autorisées dans le cadre du travail des équipes soignantes. En cas d'urgence, les équipes contacteront le SAMU pour validation (puisque les appels sont enregistrés, ceci fait foi en cas de litige).

### 3.3. Amélioration de l'espace parking et du terrain à côté de l'établissement

Nous allons installer des poteaux dans le parking pour éviter que les voitures puissent abîmer les grilles qui donnent vers les terrains des alentours. On appelle à la responsabilité des familles et des équipes pour bien prendre soin de notre établissement.

### 3.4. Jardin extérieur en cours de réparation

Les jardinières seront réparées d'ici la fin du mois.

## 4. Création et mise à jour des protocoles de soins et la prise en charge des résidents

### 4.1. Prise en charge des médicaments non-remboursables

Il est rappelé aux familles que, à l'exception des compléments alimentaires, le reste des médicaments dits « non-remboursables » sont à leur charge. Cet établissement ne remboursera pas les médicaments. Toute autre information qui indique le contraire est fautive et pas ajustée à la réalité. Pour rappel, les familles ont le droit de demander un équivalent de la même molécule remboursable par la sécurité sociale.

### 4.2. Suivi et maintenance du matériel médical (ex : Fauteuils roulants)

Un état des lieux des fauteuils roulants sera effectué. On étudiera la meilleure forme de les changer dans un délai raisonnable et toujours en prenant en compte le confort de nos résidents.



#### 4.3. Evolution du rôle du médecin coordonnateur

Le médecin coordonnateur de l'établissement est en charge des bonnes pratiques de soins et de la mise en place des protocoles, ainsi que pour la vérification des ordonnances et la participation dans les diverses commissions. En aucun cas, pendant son temps de travail, elle ne peut pas effectuer des tâches de médecin traitant qui doivent être faites pendant son temps de cabinet.

#### 4.4. Formation en continu des équipes

La Direction affirme la totale confiance dans l'équipe soignante et continuera à travailler dans leur formation et amélioration de compétences

### 5. Point animation

#### 5.1. I-Day 2022

Le 13 Octobre 2022 le Groupe COLISEE fête l'I-DAY. Nous expliquons aux familles et résidents quoi cela consiste : prendre toutes les propositions et suggestions pour améliorer la qualité de vie de nos résidents, leur prise en charge, l'amélioration de nos installations et de notre empreinte environnementale.

A ce propos, nous informons les familles que nous négocions deux éléments essentiels : transformer le champ se trouvant à côté de notre établissement en ferme éducative avec des animaux, et l'achat avec d'autres centres d'un véhicule pour transporter des résidents à l'extérieur de l'établissement lors d'animations ou de marchés.

#### 5.2. Fin d'année

Les fêtes de fin d'année (animation, repas en famille, visites, etc.) dépendront en bonne mesure de l'évolution de la COVID-19 et de l'éventuelle pénurie énergétique. Nous informerons les familles ponctuellement quand on saura la conduite à tenir.

Des questions sur le port du masque et des éventuels carnets vaccinaux sont posées. Nous informons que nous suivrons les instructions de l'ARS en tout moment, et qu'on informera résidents, équipes et familles si des modifications se produisent. Le port du masque est devenu à nouveau obligatoire depuis le 6 octobre pour toute personne extérieure à l'EHPAD.



## 6. Point restauration

Si bien la restauration s'est amélioré pendant 2022 grâce à nos équipes, nous allons poursuivre à travailler pour les menus des personnes ayant des textures mixées, dans la mesure de nos possibilités, afin de donner plus de variété dans les plats et desserts.

De même, nous allons explorer la possibilité d'effectuer, bien tous les dimanches, bien au moins une fois par mois, des repas spéciaux. Pour les fêtes de Noël, des menus spéciaux seront effectués.

La commission restauration devrait reprendre bientôt ses fonctions.

## 7. Autres

Les familles demandent d'avoir des informations sur les menus du jour et sur les activités d'animation. Nous convenons de publier ces informations sur MyColisée.

Les familles nous demandent si pour les RSS, si une entrée en EHPAD est à prévoir, des tarifs spéciaux ou des remises peuvent s'appliquer. Nous les informons que nous étudions au cas par cas avec le service commercial.

Nous allons également étudier comment améliorer la communication du Conseil de Vie Sociale, par mail, avec des affichages, mais en laissant également un intervalle d'au moins 1 mois avant la réunion pour laisser à la Présidente de recueillir un maximum d'avis des familles et des résidents. Egalement, il nous est demandé si les familles peuvent attendre la réunion. Le CVS prévoit des invités (comme par exemple, les familles) pendant la réunion.

Réunion clôturée à 17h15

A Neuville-les-Dames, le 13 Octobre 2022

Madame Mireille B

Présidente du CVS

Docteur Julian V

Directeur d'établissement